



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

JOUR DE LA TERRE COTEAU-DU-LAC DÉPLOIE UNE SÉRIE DE MESURES POUR L'ENVIRONNEMENT

Coteau-du-Lac, le 22 avril 2020 – La Ville de Coteau-du-Lac profite du jour de la Terre pour annoncer la mise sur pied de subventions et de mesures découlant de son plan d'action en environnement et développement durable.

Aides financières | La Ville a entériné le 14 avril deux politiques visant à subventionner l'acquisition de produits dont l'usage entraîne des retombées positives sur le plan environnemental. D'une part, un budget de 2 000 \$ est consenti en 2020 à la politique d'aide financière pour l'achat de couches lavables. Cette mesure permettra de rembourser jusqu'à 75 \$ par famille pour l'acquisition de couches lavables fabriquées au Québec. D'autre part, une subvention de 20 \$ sera également accessible aux citoyens pour l'achat d'une lame déchiqueteuse visant notamment à encourager l'herbicyclage. Les modalités ainsi que les formulaires de demande sont disponibles sur le site web de la Ville www.coteau-du-lac.com sous l'onglet Environnement.

Encouragement au covoiturage | Coteau-du-Lac est la première municipalité de Soulanges à adhérer au projet Embarque! Montérégie, se joignant ainsi au réseau de stationnements réservés au covoiturage. Trois espaces de stationnement publics seront donc dédiés au covoiturage dans la ville, deux à l'intérieur du stationnement municipal du noyau villageois et un troisième dans le stationnement du parc Yvon-Geoffrion. Cette initiative a pour but de permettre aux conducteurs et aux passagers de se rejoindre à un endroit central, sécuritaire et légal. Ces cases de stationnement seront identifiées d'ici la fin du mois de mai et se trouveront géolocalisées sur la plateforme en ligne de embarquemonteregie.ca/, dont les fonctions contribuent par ailleurs à trouver des partenaires de covoiturage. Il s'agit d'une mesure encourageant la mobilité des Coteaulacois et l'accès à des moyens de transport collectif complémentaire aux services déjà établis dans la région.

Jardins publics | Deux jardins publics seront aménagés pour la période estivale. À la fin du mois de mai, la Ville procédera à l'aménagement d'un jardin comestible et médicinal dans le parc Yvon-Geoffrion, derrière l'hôtel de ville. Une diversité de plantes comestibles et médicinales sera ainsi mise à la disposition de nos citoyens. Le potager communautaire sera quant à lui localisé dans le parc Isabelle où les citoyens du secteur pourront s'entraider à l'entretien et à la culture des légumes. Les résidents du quartier recevront toute l'information nécessaire lors de la mise en place du jardin.

Plantation et végétalisation | Une opération de plantation se tiendra prochainement dans la Ville, notamment sur le site du Centre nature quatre saisons. Ce sont environ 300 arbres de différentes tailles, dont 130 arbres fruitiers, qui y seront plantés. Une centaine d'autres arbres seront également plantés sur le reste du territoire. Les espèces seront sélectionnées avec soin, en respect avec les écosystèmes locaux et dans le but de favoriser la séquestration d'une quantité maximale de CO2 au fil des ans (puits de carbone). Ces réalisations sont possibles grâce à la collaboration du MARE (Mouvement d'action régional en environnement), les contributions d'Arbres Canada et de l'organisme spécialisé en projets de reboisement, Sustinere Global. Tel qu'annoncé récemment, la Ville procédera d'ici peu à la revégétalisation de la bande riveraine située derrière l'usine de filtration sur le chemin du Fleuve, et ce, en partenariat avec le Comité ZIP Haut-Saint-Laurent et le centre de jardin Del Esta. Le nouvel aménagement inclura l'ajout d'un sentier pédestre permettant de profiter du paysage riverain.

La politique et le plan d'action en environnement et développement durable 2020-2023 de la Ville de Coteau-du-Lac s'appuient sur quatre principes directeurs : agir dans une perspective de développement durable; protéger et mettre en valeur la faune et la flore; sensibiliser et éduquer pour stimuler le changement et l'engagement; encadrer, mettre en œuvre et renforcer la réglementation. « Les mesures adoptées témoignent de la volonté municipale à dessiner un avenir plus vert et durable pour l'ensemble de la communauté », souligne Madame Andrée Brosseau, mairesse. Plusieurs autres projets et mesures seront déployés au cours des prochains mois. Des appels à la participation citoyenne seront d'ailleurs lancés lorsque la situation le permettra.

Pour obtenir plus d'information concernant ces mesures et programmes, communiquez avec environnement@coteau-du-lac.com

– 30 –

Source : Marie-Claude Côté
Directrice des communications, des loisirs et des relations avec le milieu
450 763-5822, poste 255
communications@coteau-du-lac.com